



Consultation du MIFA sur l'intégration au Luxembourg Révision de la loi de 2008 relative à l'intégration des étrangers

Merci de remplir les champs gris prévus à cet effet (limitation à 900 signes pour chaque question) et de nous renvoyer le formulaire avant le 22 janvier 2021.

Nom de l'asbl :	Equiclic asbl et Equigaart asbl
Nom et Prénom :	Paul Estgen
Fonction dans l'asbl :	Secrétaire

A. L'intégration au sein de votre asbl

1. Comment définissez-vous l'intégration dans votre asbl ?

Pour les associations Equiclic et Equigaart, l'intégration est à comprendre dans une démarche locale de création de liens sociaux. Nous considérons que la citoyenneté pleine et entière se construit à travers le sentiment d'appartenance des personnes à une communauté et, dans notre cas, à la communauté locale. Notre philosophie d'intégration ne se limite pas à une dualité luxembourgeois / étrangers mais concerne toutes les personnes qui vivent dans nos villages. L'enjeu de l'intégration touche aussi les luxembourgeois. Porter le souci de l'intégration, c'est proposer des activités et des projets ouverts à tous avec une volonté claire d'accueillir ceux qui ne participent que rarement à la vie locale. Le succès de nos activités se mesure à la mixité de notre public.

2. Comment votre asbl encourage-t-elle l'intégration ?

Lors de la conception de nos projets, nous faisons toujours l'analyse de comment toucher le plus de monde possible. Nous nous interrogeons sur les obstacles que certaines catégories peuvent rencontrer pour participer. Concrètement, nous travaillons toujours en plusieurs langues (selon nos moyens) pour toucher aussi ceux qui ne parlent pas luxembourgeois. Nous avons aussi veillé à rendre nos activités accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour chaque activité, nous proposons des frais de participation réduits quand cela s'avère pertinent. De plus, même si nous n'avons jamais formellement adopté une charte spécifique sur la diversité, nous avons toujours œuvré sur base d'une éthique d'inclusion de tous.



ŒUVRE

Nationale de Secours
Grande-Duchesse Charlotte

3. Quel est le public cible dans la démarche d'intégration de votre asbl ?

Le public cible est toujours les habitants en général. Même pour des projets comme Equivelo, dont les clients doivent répondre à des critères sociaux (DPI et bénéficiaires de l'aide sociale), nous essayons de créer des dynamiques interculturelles dans la mise en oeuvre du projet. Nous essayons de recruter des bénévoles auprès des réfugiés, des résidents de la commune, de veiller à une mixité des âges et du genre. Nous avons une grande flexibilité quand il s'agit de communiquer même si nous n'avons pas de langue en commun.

4. Quels sont les besoins de votre public cible ?

Nous rencontrons beaucoup de personnes qui n'ont pas les connaissances linguistiques nécessaires pour participer pleinement à la société luxembourgeoise. Mais pour beaucoup de personnes qui s'engagent dans nos projets, nous sentons qu'ils recherchent surtout des contacts, des rencontres, de nouvelles connaissances. Le lien social est et doit être une plus value pour tous ceux qui participent. La convivialité et "être à l'écoute" sont des aspects majeurs dans notre pédagogie intégrative.

B. Vos attentes envers la politique d'intégration

5. A quoi doit servir une politique d'intégration selon votre asbl ?

L'intégration est la base de la citoyenneté et donc d'une démocratie fonctionnelle. Les personnes doivent avoir le sentiment d'appartenir, d'avoir une place dans la communauté et d'être prises en compte dans la construction d'un avenir commun. Une politique d'intégration doit d'une part éliminer les barrières structurelles de la participation et d'autre part inviter et animer les personnes qui sont actuellement peu engagées dans la communauté locale à s'impliquer dans des projets communs.

6. Le cadre législatif actuel permet-il de répondre aux besoins de votre asbl en matière d'intégration ?

Formellement oui. Mais on pourrait s'attendre à une politique plus volontariste pour favoriser l'intégration par des outils et des mesures de financement ciblés.

7. Quelles sont d'après vous les institutions publiques et privées qui peuvent soutenir les asbl dans leur démarche d'intégration ?

La commune (mise à disposition de locaux, de matériel, de subsides) est pour nous un partenaire essentiel. Pour certains projets, des fondations (Œuvre GD Charlotte, Services Clubs,



ŒUVRE

Nationale de Secours
Grande-Duchesse Charlotte

fondations privées) ou des programmes de financement étatiques sont nécessaires. Il est évident que le déléguée à l'intégration (pour les communes ou ce poset existe) joue un rôle de facilitateur important dans la dynamique de l'intégration locale.

8. Quels sont les instruments / mesures qui sont indispensables à la mise en place d'une politique d'intégration cohérente ?

Concernant la question linguistique, il faut une offre cohérente et adaptée aux différents publics pour apprendre les langues. Ceci passe notamment par la mise en place d'un portail d'information unique pour les offres de cours au Luxembourg. Nous souhaitons aussi qu'on réfléchisse à un programme de traduction / interprétariat accessible aux communes et associations afin de soutenir leurs efforts dans une communication multilingue. Certains fonds spéciaux doivent être accessibles pour co-financer la participation à la vie sociale de personnes à faibles revenus (une mission à confier éventuellement aux Offices Sociaux?). Afin de soutenir la diversité des engagements, il faut une réforme de la gestion des asbl (administration trop lourde et compliquée, demandant beaucoup de ressources en terme de temps). Un congé social pour certains engagements bénévoles serait à étudier.

9. Quels sont les acteurs qui doivent intervenir de façon primordiale dans le processus d'intégration au niveau national ?

Comme dans de nombreux autres domaines, l'intégration est un sujet transversal qui concerne plusieurs Ministères. Le Ministère de la Famille et de l'Intégration doit jouer un rôle central dans la coordination de la politique d'intégration. Mais comme l'intégration se concrétise au niveau local, il faudra compter sur une implication forte de la part du Syvicol.

10. Comment voyez-vous le rôle des différents acteurs : Gouvernement, communes, institutions, école, fédérations, société civile, citoyens, ... ?

Il est évident que le concept de subsidiarité joue en plein dans ce domaine. La politique nationale doit d'une part poser le cadre (loi anti-discrimination, législation sur l'immigration, législation de la participation politique...) et d'autre part allouer les ressources nécessaires aux entités locales. Pour les autres entités, il serait bien que chaque institution, fédération ou organisation se dote d'une charte de l'intégration, c-à-d fasse l'effort d'une réflexion appropriée à leur domaine d'activité sur la signification du concept d'intégration et mette en place un plan d'action spécifique. Il faudra, surtout après cette période de pandémie, que le sujet de l'intégration et de la non-exclusion reprenne une certaine visibilité dans le débat sociétal.

Souhaitez-vous être informés des suites de cette consultation ? Si oui, merci de préciser une adresse électronique.

info@equiclic.lu